



CHARTRE D'ENGAGEMENT MUTUEL

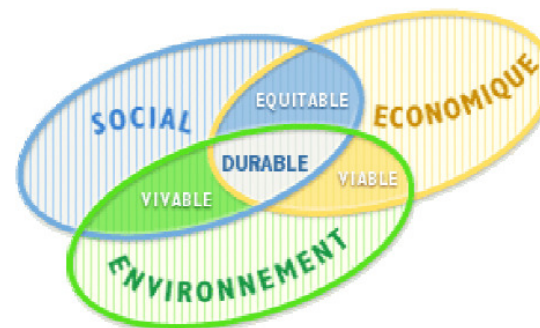
Opération pilote environnementale et participative
Eco-hameau de la Branchère à Chevaigné

« Penser globalement, agir localement »

Construire **ensemble** un habitat **abordable**, le plus **respectueux** des ressources naturelles et ainsi **contribuer** à la protection de l'environnement pour les générations futures.

« Un Projet Participatif à votre mesure »

Un projet qui repose sur les 3 piliers du développement durable : **l'économie, l'environnement et le social**.
Représenté par le célèbre schéma ci-dessous :



Les acteurs du projet :

Les **Acquéreurs** qui seront représentés chacun à titre individuel.

La **Mairie de Chevaigné** qui a impulsé le projet.

La Société d'aménagement **Territoires**, concessionnaire de la ZAC avec pour partenaires l'urbaniste l'« **Atelier du Canal** »

Le promoteur **COOP de CONSTRUCTION**, avec pour partenaires l'association **Parasol** et l'architecte **Françoise Legendre**



Les 3 enjeux du projet d'éco-hameau:

Le volet participatif « Social »

- Les futurs acquéreurs seront acteurs dans l'élaboration de leur projet de vie au travers d'une démarche participative en étroite collaboration avec le promoteur et les différents partenaires du projet.
- Cette démarche qui se veut « Partagée et appropriable par tous » est collective.
- Les espaces privés seront adaptables et évolutifs, afin de répondre aux attentes de chacun, et les espaces techniques et de loisirs mutualisés selon le choix du futur groupe.
- Chaque étape du projet de conception générale sera validée collectivement par l'ensemble des acteurs du projet, les espaces de vie et d'intimité seront eux déterminés par la suite individuellement avec l'architecte.
- Le hameau, par sa forme d'habitat et d'aménagement, s'insérera dans le paysage de la commune et restera ouvert sur le quartier.

Le volet écologique « Environnemental »

- Le projet favorisera les matériaux et les techniques de construction économes en énergie, respectueux de l'environnement et de la santé des occupants.
- Les différents équipements techniques liés à l'habitat (chauffage, éclairage, distribution d'eau, ventilation...) seront choisis afin de préserver les ressources naturelles et de limiter les consommations d'énergies.
- La voiture laissera sa place aux modes de déplacement doux au cœur du hameau, elles seront ainsi regroupées en lisière de terrain.

Le volet financier « Economique »

- L'architecture du hameau sera pensée au travers d'une approche bioclimatique afin d'optimiser la performance énergétique des maisons.
- La maîtrise des coûts constitue un des objectifs forts de ce projet avec :
 - un prix de vente maximum de 2500 € TTC/m² surface habitable,
 - une réduction des dépenses liées à la consommation individuelle.
- Nous garderons à l'esprit que « L'énergie la moins chère est celle que l'on ne dépense pas ».

Cette charte d'engagement mutuel et solidaire vise à nous réunir autour d'une culture environnementale partagée et ainsi créer une dynamique commune qui nous aidera à améliorer nos réflexes écologiques.

Pour « construire autrement »

Dans le respect de la santé, de l'économie, mais également de la planète...